

## REGLEMENT DU CONCOURS DE CARTES POSTALES

### Votre carte postale idéale de Finhaut

#### 1. IDEE DU PROJET

Actuellement, les cartes postales de la commune de Finhaut illustrent surtout le Barrage d'Emosson ou les montagnes environnantes. De plus, elles sont datées, ce qui les rend peu attractives. Or, les villages de Finhaut, du Châtelard et de Giétroz, ainsi que le Barrage d'Emosson présentent une histoire et des lieux emblématiques qui créent le charme de la commune.

Malgré leur ancienneté, nous vendons encore **très régulièrement** des cartes postales à la Maison du Tourisme à tout type de visiteur·euse amateur·e de souvenirs manuscrits, jeune et moins jeune.

L'exposition « L'histoire de Finhaut en cartes postales » nous a donné l'idée de lancer ce projet, nous permettant de renouveler le stock de cartes postales et ainsi donner une nouvelle image de Finhaut à nos visiteur·euse·s.

**Figinolins, Fignolinzes, résident·e·s secondaires, visiteur·euse·s de passage, visiteur·euse·s régulier·ère·s, amant·e·s de Finhaut : vous êtes les meilleur·e·s ambassadeur·rice·s de la commune. C'est pour cela que nous faisons appel à vous en vous proposant un projet participatif et en vous demandant de nous envoyer vos plus beaux visuels (photo, dessin, peinture, montage, etc.) de la commune de Finhaut. Quel regard portez-vous sur votre lieu de vie ? Qu'avez-vous envie de transmettre ? Quel est le cliché-souvenir idéal à vos yeux ? Qu'est-ce qui représente Finhaut ?**

La Maison du Tourisme organise un concours gratuit dans le but d'éditer de nouvelles cartes postales.

#### 2. THEME DU CONCOURS

Les visuels auront pour thème la commune de Finhaut dans son ensemble. Elles devront représenter une partie de la commune (village et/ou hameaux, barrages, nature, montagnes, animaux, etc.) et devront idéalement mettre en valeur son patrimoine naturel, architectural, immatériel, etc..

Les visuels peuvent être pris en toute saison (été, hiver).

#### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert :

- À toute personne majeure ; pour les participant·e·s mineur·e·s, une autorisation parentale devra être fournie ;
- À tou·te·s les photographes et artistes **amateur·e·s**.

Le concours est fermé :

- Aux photographes et artistes professionnel·le·s ;
- Aux membres du jury ;
- Aux personnes impliquées directement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du concours.

La participation au concours est gratuite.

Les participant·e·s garantissent qu'ils·elles sont les auteur·e·es des visuels et que les œuvres proposées sont originales et inédites.

Ils·elles cèdent gracieusement tous les droits d'exploitation attachés à ces œuvres et ne demanderont pas de rémunération pour l'utilisation de leurs visuels.

Les participant·e·s garantissent que les clichés ne portent pas atteinte à la vie privée et au droit à l'image des personnes et/ou des lieux photographiés, demandant les autorisations nécessaires de la personne photographiée et/ou des propriétaires des lieux privés pour l'affichage, l'exposition et la diffusion des clichés tel que le prévoit le présent règlement.

La responsabilité de l'organisateur·trice ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

Toute œuvre qui ne répondrait pas à la thématique définie sera refusée pour le concours.

La candidature implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

L'organisateur·trice se réserve la possibilité d'invalider à tout moment et sans préavis la participation de tout·e participant·e qui n'aurait pas respecté le présent règlement.

#### 4. DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert du 15 septembre au 15 novembre 2022.

Les cartes postales seront éditées pour l'hiver 2022. La Maison du Tourisme se réserve le droit de modifier les dates d'impression des cartes postales.

#### 5. MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant·e peut présenter **au maximum deux visuels**.

Les visuels pourront être :

- Des photos, des dessins, des peintures, des montages, etc. ;
- En noir et blanc ou en couleur ;
- Au format paysage ou en mode portrait.

Les visuels seront transmis sous forme de fichiers numériques :

- Format JPEG ;
- Taille minimum de 1280x960 pixels ;
- Titre du visuel ou lieu représenté dans le nom du fichier.

La participation à ce concours se fait uniquement par voie électronique :

- Courriel destinataire : [promotion@finhaut.ch](mailto:promotion@finhaut.ch)
- Objet du courriel : Concours carte postale.

## 6. JURY DU CONCOURS

12 visuels seront sélectionnés pour devenir des cartes postales.

Le processus de sélection sera constitué de deux étapes :

- **Première étape : pré-sélection par un jury (si plus de 30 visuels)**

Un jury fignolin composé de cinq personnes sera constitué pour effectuer une pré-sélection.

Les visuels seront jugés sur la pertinence du sujet et le respect de la thématique, l'originalité, la technique et l'intérêt artistique.

Le jury sélectionnera 30 visuels suivant ces critères. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

- **Deuxième étape : sélection finale par la population**

Les 30 visuels pré-sélectionnés par le jury seront exposés sur le site internet de la commune et sous forme de livret à différents endroits (gare, Edelweiss, restaurants). Des bulletins de vote seront mis à disposition des habitant·e·s et visiteur·euse·s de la commune de Finhaut, afin que chacun·e puisse voter pour ses visuels préférés.

Un seul vote par personne est autorisé.

Les 12 visuels qui auront reçu le plus de votes deviendront les cartes postales de Finhaut !

Dans les deux phases du processus, les visuels seront présentés de manière anonyme. Aucun signe distinctif ne doit y être apposé.

L'organisateur·trice se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

## 7. PRIX ET RECOMPENSES

Un prix sera attribué aux auteur·e·s dont les œuvres ont été sélectionnées par le public pour devenir des cartes postales.

Le concours est doté de différents lots d'une valeur approximative de CHF 50.-.

Les gagnant·e·s seront informé·e·s par téléphone ou par courriel courant décembre 2022. Les résultats seront également mis en ligne sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de la commune.

Les récompenses seront attribuées le 17 décembre 2022, lors d'une remise des prix au Marché de Noël. Les lots ne seront ni repris, ni échangés et ne pourront faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèces. Tout·e gagnant·e ne s'étant pas manifesté·e dans les 30 jours suivant le jour où il·elle a été contacté·e ne sera plus autorisé·e à réclamer son lot. Dans ce cas le lot ne sera pas attribué.

## 8. COMMUNICATION

Le·la participant·e autorise la Commune de Finhaut à utiliser sans perception de droits d'auteurs les visuels d'œuvres :

- Pour la production de cartes postales qui seront mises en vente à la Maison du Tourisme et autres points de vente ;
- Pour les supports assurant la communication générale de l'opération, dans toutes les déclinaisons envisagées (affiches, flyers, cartons d'invitation, site internet, exposition, réseaux sociaux, etc.) ;
- Pour les outils de communication à but non lucratif de la Maison du Tourisme (site internet, affiches, etc.).

## 9. COMMERCIALISATION

Les cartes postales seront vendues à la Maison du Tourisme et autres points de vente à prix coûtant. Ce prix de vente permet de couvrir les frais d'impression et d'auto-financer l'ensemble de ce projet.

## 10. CALENDRIER

15 novembre 2022	: Délai pour l'envoi des visuels
16-17 novembre 2022	: Pré-sélection par le jury (si plus de 30 visuels)
18 novembre	: Ouverture du vote
9 décembre	: Clôture du vote
17 décembre	: Remise des prix au Marché de Noël

### Pour plus d'informations :

Maison du Tourisme de Finhaut

[promotion@finhaut.ch](mailto:promotion@finhaut.ch)

+41 27 768 12 78

Nous restons à votre disposition pour répondre à toute question concernant ce concours (thématique, qualité de l'image, délais, etc.).